

Info Cultures maraîchères

25/2022

31 août 2022

Prochaine édition le 07.09.2022

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: On peut observer de plus en plus de larves de syrphes (Syrphidae, ici cerclé de jaune) dans les cultures de choux (photo: Agroscope). Ce sont des prédateurs qui se nourrissent des larves de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) et de divers pucerons (p.ex. *Brevicoryne brassicae*, *Myzus persicae*).



Photo 2: L'épaississement boursoufflé des racines de cette plante de brocoli est un symptôme typique de la hernie du chou, causée par *Plasmodiophora brassicae* (photo: Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen). Les températures estivales de 23-25°C régnant actuellement dans le sol sont optimales pour l'infection.



Photo 3: Dans les cultures de poireaux, la rosée matinale s'accompagne d'une aggravation du risque d'infection par le pathogène de la maladie des taches pourpres (*Alternaria porri*) et par d'autres agents de maladies à taches foliaires (photo: Agroscope). En ce moment, les jeunes cultures aussi sont rapidement affectées par ces maladies.



Photo 4: Dans plusieurs régions, on a constaté des attaques de pucerons (Aphididae) ou de chenilles de noctuelles (Noctuidae) fraîchement écloses sur carottes. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Agroscope).





Photo 5: L'activité de succion des pucerons cendrés du chou entraîne l'apparition, sur les feuilles attaquées, de plages teintées de jaune citron à violet clair, comme ici sur chou de Bruxelles (photo du 29 août 2022 par Agroscope).

Regain de prolifération des pucerons cendrés du chou

Cette semaine encore, on a découvert d'importantes populations de pucerons cendrés du chou (*Brevicoryne brassicae*) dans les cultures de choux-fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles. Elles s'accompagnent d'une présence croissante d'auxiliaires, par exemple de syrphes, de larves de coccinelles ou d'hyménoptères parasitoïdes des pucerons. Surveillez le développement des attaques et l'activité des auxiliaires, et faites un traitement si nécessaire.

Contre les pucerons, en cultures de **choux-fleurs et choux pommés** de plein champ, on peut utiliser les produits sélectifs suivants, ménageant les auxiliaires : pirimicarbe (Pirimor, Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG, délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines). De plus, sont autorisés, avec un délai d'attente de 2 semaines, acétamipride (divers produits) ou lambda-cyhalothrine (divers produits). Enfin, la matière active flonicamide (Teppeki) est également homologuée contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 2 semaines.

Sont autorisés en cultures **BiO** contre les pucerons sur **choux-fleurs et choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DelTRIN); huile de sésame raffinée + pyréthrine (produits divers) et extrait de quassia (Quassan). Pour l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), et les « savons » à base d'acides gras (Oleate 20, Siva 50, Vesol Pro, Vista), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DelMON, Lotiq, Natural et Neudosan Neu. De plus, contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, on peut utiliser l'azadirachtine A (BIOHOP DelNEEM, Neem MAAG, NeemAzal-T/S) avec un délai d'attente de 1 semaine.



Photo 6: Attaque mixte du mildiou et de la maladie des taches noires sur une feuille de brocoli (photo: Agroscope).

Expansion de la maladie des taches noires et du mildiou dans les cultures de choux-fleurs matures proches de la récolte

Les atteintes de la maladie des taches noires (causée notamment par *Alternaria brassicae*), ainsi que du mildiou (*Peronospora parasitica*), poursuivent leur extension dans les étages foliaires inférieurs des brocolis et choux-fleurs proches de la récolte. Les longues périodes actuelles de rosée, tout comme les précipitations attendues ces prochains jours, augmentent le danger d'infection. Celui-ci concerne également les jeunes cultures.

Dans les cultures de **choux-fleurs de plein champ**, les substances autorisées contre la maladie des taches noires (alternariose) sont : trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine) ; ou cuivre (Airone) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix 35, Oxykupfer 35, Vitigran 35) avec un délai d'attente de 3 semaines. Contre la maladie des taches noires on peut aussi utiliser, dans les cultures mentionnées ci-dessus, difénoconazole (divers produits) ou la préparation combinée azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) avec un délai d'attente de 2 semaines. Contre cette affection en cultures de choux-fleurs, on peut aussi utiliser les préparations combinées tébuconazole + fluopyram (Moon Experience; délai d'attente 2 semaines) ou tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo; délai d'attente 3 semaines). De plus, sur **brocoli**, le boscalid + pyraclostrobine (Signum) est autorisé avec un délai d'attente de 2 semaines.

Contre le mildiou sur **choux-fleurs** sont autorisés **en plein champ** : azoxystrobine (divers produits ; délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente 2 semaines), mandipropamide (Revus ; délai d'attente 2 semaines) ou trifloxystrobine (Flint, Tega ; délai d'attente 1 semaine). De plus, sont autorisés sur choux-fleurs de plein champ avec un délai d'attente de 3 semaines : cuivre (Airone) ou oxychlorure de cuivre (Cuprofix 35, Oxykupfer 35, Vitigran 35).



Photo 7: Une colonisation préférentielle du cœur des salades est typique de l'infestation par le puceron de la laitue (photo: Agroscope).

S'ajoutant à l'infestation par les chenilles, la prolifération des pucerons progresse sur les salades

Lors du contrôle dans des parcelles de salades ce lundi, on a constaté dans quelques sites une augmentation des infestations du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*). Au début de l'automne, il est courant d'assister à une nouvelle vague d'attaques de cette espèce. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre les pucerons dans les cultures de **salades pommées**, il est recommandé d'utiliser, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, par exemple l'azadirachtine A (BIOHOP DeINEEM, Neem MAAG, NeemAzal-T/S ; délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes, jusqu'à la pommaison, on obtiendra une meilleure protection avec des substances systémiques : spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines), ou acétamipride (divers produits ; délai d'attente 2 semaines).



Photo 8: La surveillance par piégeage chromo-attractif permet de déterminer la durée et l'intensité des vols de la mouche de la carotte (photo: Agroscope).

Début du pic d'intensité du 3^{ème} vol de la mouche de la carotte

Dans un nombre croissant de sites surveillés des régions de culture de carottes, les captures de mouches de la carotte (*Psila rosae*) dépassent le seuil de tolérance d'une mouche par piège et par semaine. Il est toutefois possible, en raison de l'été chaud et sec que nous avons connu cette année, que ce 3^{ème} vol se manifeste plus brièvement ou plus faiblement que de coutume en de nombreux endroits. Les propriétés physiques du sol, ainsi que l'intensité de l'irrigation, jouent également un rôle important dans cette dynamique, l'insecte préférant des conditions plutôt fraîches et humides. La surveillance du vol au moyen de pièges englués jaunes permet de déterminer où et quand l'activité de ce ravageur justifie un traitement.

La lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente : 2 semaines) est autorisée pour la lutte contre la mouche de la carotte dans les cultures de **céleri-branche et de fenouil**. Hormis cette substance active, la cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cyperméthrine Médol), l'alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen) et la deltaméthrine (Aligator, Deltaphar, Decis Protech) sont autorisées sur le **céleri-rave, la carotte, le panais et le persil à racine**, avec un délai d'attente de 4 semaines. Prenez garde au respect des autres charges d'utilisation.

BIO: En cas d'usage de filets de protection dans des sites habituellement menacés, il faut évidemment veiller à ce que ces couvertures demeurent bien hermétiques.



Photo 9: Sur les bettes à côtes, les taches foliaires causées par *Cercospora* / *Ramularia* (*C. beticola* / *R. beticola*) couvrent déjà de grandes plages des feuilles âgées (photo du 29 août 2022 par Agroscope).

Expansion des maladies à taches foliaires dans les cultures de bettes à côtes et de betteraves à salade

Surveillez régulièrement l'état sanitaire des cultures et faites un traitement si nécessaire.

Dans les cultures de **bettes à tondre**, on peut lutter contre les champignons des taches foliaires, tels *Cercospora* ou *Ramularia*, avec la substance active azoxystrobine (divers produits; délai d'attente 3 semaines).

Contre ces mêmes pathogènes en cultures de **betteraves à salade**, on pourra utiliser le cuivre sous formes d'hydroxyde (Cuprum Flow, délai d'attente 3 semaines), ou la préparation combinée azoxystrobine + cyproconazole (Amistar Xtra, AmistarXtra; délai d'attente 5 semaines).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Lisa Maddalena, Strickhof, Winterthur (ZH) Daniela Hodel, Lutz Collet, Lambert Lavigne & Fanny Duckert, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Léa Bonnin, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller, Tamara Köke & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz, Simone Aberer, Vivienne Oggier & Lena Geiger, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Lukas Müller & Christian Wenger, Inforama Seeland, Ins (BE) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi & Rosmarie Keller, Arenenberg, Salenstein (TG) Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photos 1, 3, 5+6, 8+9-: C. Sauer (Agroscope); photo 2: S. Schnieper, Liebegg, Gränichen; photos 4, 7: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.